

le cnam

Fondation

Abbé Grégoire

Les bourses d'études de la Fondation

Les Bourses d'études

En fin d'année 2014 et sur 2015, la Fondation Abbé Grégoire lancera un **programme d'attribution de bourses d'études** réservées à **des élèves dont le parcours est particulièrement exemplaire**.

Calendrier

Ouverture et clôture des inscriptions

Les candidatures peuvent être envoyées tout au long de l'année.

Processus de sélection

Une commission ad hoc, émanant du conseil de gestion de la Fondation, statuera sur les cas présentés.

Principe

Les bourses sociales et d'excellence auront pour objectif d'aider des élèves dont la motivation est particulièrement remarquable par leur environnement pédagogique ou professionnel, et qui se trouvent en grande difficulté, voire dans l'impossibilité de finaliser leur cursus. Il peut s'agir de la finalisation d'un titre d'ingénieur, d'un master, voire d'un certificat professionnel dont l'obtention représente un enjeu fort dans le devenir professionnel de la personne.

Le financement d'un stage de fin d'études

En fonction du niveau de titre ou de diplôme visé, certains élèves ont besoin de trois à neuf mois d'expérience professionnelle pour remplir les conditions d'obtention d'un titre ou diplôme. Dans certains cas, cette exigence ne peut pas être remplie, l'intéressé ne pouvant mettre son emploi principal en péril pour satisfaire à des conditions de réalisation de stage ailleurs. Dans d'autres cas, la situation financière du candidat est particulièrement précaire, alors même que l'ardeur mise à réussir est tout à fait remarquable.

La bourse d'étude proposée par la Fondation

La Fondation propose d'attribuer une **aide financière permettant à l'élève d'accomplir son stage**. Si nécessaire et souhaité, la Fondation interviendra auprès de l'employeur pour que le contrat de travail de l'élève concerné soit suspendu durant la période de stage. Le principe serait qu'il y ait un droit au retour, la bourse compensant au moins partiellement l'interruption du salaire.

Critères de sélection

Critère 1 – Niveau de revenu

Le candidat doit pouvoir justifier de difficultés financières importantes.

Critère 2 - Avis et recommandations du corps enseignant

Un avis écrit et argumenté du professeur responsable pédagogique du titre ou du diplôme est requis. Pour les élèves poursuivant leur cursus en région, l'avis du directeur du centre Cnam régional est également sollicité.

Critère 3 - Un parcours porteur des valeurs de la Fondation

À travers des exemples de situations vécues, le candidat doit montrer comment il s'appuie sur les valeurs de la Fondation pour mener à bien son projet tout au long de son parcours.

Candidature : mode d'emploi

Qui peut déposer sa candidature ?

Les cas d'élèves qui ont des difficultés à obtenir le titre d'ingénieur ou un master 1 ou 2 seront examinés, tout comme ceux pour lesquels l'obtention d'un titre RNCP est la clé d'un retour programmé et imminent à l'emploi, sous réserve d'aider à lever des obstacles financiers majeurs.

Comment poser sa candidature ?

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature à la déléguée générale de la Fondation :

- 1- Etablir le dossier de candidature
- 2- Remplir le formulaire en ligne sans oublier de joindre l'ensemble des documents à fournir

► **Les candidatures peuvent être envoyées tout au long de l'année.**

► Un **mail de confirmation** de la réception de votre dossier vous sera adressé.

► **Si le dossier est incomplet**, la Fondation ne sera pas en mesure de prendre en compte la candidature.